

Page des signatures

22204 - PORT DE TABARKA-MARSEILLAN

Exercice 2018

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

VERON Virginie (1018262943-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **PORT DE TABARKA-MARSEILLAN** pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

TURPIN Armand (1001285369-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A DDFiP DE LANGUEDOC-ROUSSILLO..., le 20/02/2019

A FRONTIGNAN, le 21/02/2019

28/02/2019

noëlle A, le 28/02/2019

Par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Marc ROUVIER

